

Objet : vigilance canicule en Bretagne

Madame la rectrice d'académie,

La Bretagne étant placée en vigilance canicule, le SE-UNSA vous alerte sur les conditions de travail et d'accueil des élèves et des personnels dans les établissements scolaires de l'académie.

Les prévisions font état de pics de température à partir de la semaine prochaine, avec même 41 degrés annoncés pour lundi 22 juin. Le reste de la semaine restant au-dessus des 35 degrés.

Le Ministre Edouard GEFFRAY a écrit le mardi 16 juin 2026 à l'ensemble de la communauté éducative en rappelant le plan ministériel de gestion des vagues de chaleur. Il a évoqué également les conditions d'éventuelles fermetures d'écoles ou d'établissements quand les élèves et les personnels ne peuvent plus être accueillis en toute sécurité.

Avec de telles températures annoncées, nous savons que nombre de salles de classe vont dépasser les 33°C, voire plus de 35°C dans certains algeco ou salles non isolées.

Ces conditions, inacceptables sur le plan sanitaire et pédagogique, exposent les élèves et les personnels enseignants et non enseignants à des risques avérés (coup de chaleur, déshydratation, fatigue extrême), tout en compromettant gravement la qualité de l'enseignement (difficultés de concentration, annulation d'activités, stress accru).

Il a été porté à notre connaissance que des collèges de l'académie seront a minima fermés lundi 22 juin. La question se pose donc urgemment pour les écoles de la région.

Les signalements que nous recevons en provenance d'écoles confirment la nécessité d'une action coordonnée souhaitée par le Ministre :

Une fermeture peut être décidée « pour toute structure scolaire, par le maire ou le préfet de département. Elle s'inscrit en tout état de cause dans un dialogue entre le préfet, les autorités académiques, la collectivité territoriale de rattachement et la municipalité d'implantation, au regard des circonstances locales. »

Nous craignons que certains maires vous « renvoient la balle » sur ce sujet. Aussi, il nous semble indispensable qu'ils soient informés qu'ils ont bel et bien toute latitude pour prendre les décisions les plus adaptées : réduction de la journée de classe, fermeture.

Nous savons qu'une réunion Préfecture / Education Nationale aura lieu demain matin vendredi 19 juin. Des consignes seront sans doute données à l'issue de cette réunion.

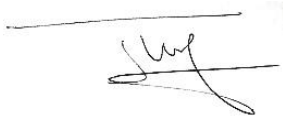
Espérant que nous aurons demain en fin de matinée les instructions nécessaires pour anticiper toutes les actions utiles envers les élèves, les familles et tous les personnels.

Dans l'hypothèse du maintien du fonctionnement des écoles, si des élèves ou des personnels se retrouvent en situation de détresse et que des parents ou des personnels trouvent à s'en plaindre, qui sera tenu pour responsable de ces incidents ? Nous sommes dans l'incapacité d'informer nos collègues sur ce point.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame la rectrice d'académie, l'expression de nos respectueuses salutations.

Tanguy JOUAULT

Secrétaire académique du SE-UNSA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Tanguy', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.